



Rapport annuel 2024

Table des matières

1 Conseil de fondation.....	4
1.1 Composition du Conseil.....	4
1.2 Activités du Conseil	4
2 Projets 2024	4
2.1 Exposition des enfants à la violence dans le couple	4
2.2 Mesure des coûts de la violence dans le couple	4
2.3 Brisons le silence ! en allemand	4
2.4 Avec Elles Contre la Violence (AECV)	4
2.5 Contrôle coercitif.....	5
2.6 « Un autre regard », rapports propres à KidsToo.....	5
2.6.1 Violence domestique et Statistique policière de la criminalité	5
3 Projets pour 2025 et à venir	5
3.1 Études en cours.....	5
3.1.1 2.1 Exposition des enfants à la violence dans le couple	5
3.1.2 Mesure des coûts de la violence dans le couple.....	5
3.2 Contrôle coercitif.....	5
3.3 Site internet – Réseaux sociaux	5
3.4 « Un autre regard ».....	5
4 Bilan au 30 septembre 2024.....	7
5 Compte de résultat	7

Activités de la fondation

Ki TOOLS

1 Conseil de fondation

1.1 Composition du Conseil

Les membres du Conseil s'engagent à titre personnel et ne représentent pas les institutions pour lesquelles elles travaillent professionnellement. Néanmoins, la fondation bénéficie de leurs expériences personnelles et professionnelles en rapport avec les buts de la fondation.

Le Conseil est composé de :

- Pascal Bovay, fondateur et président, Docteur es sciences EPFL, Bâle-Ville
- Dre Alessandra Duc Marwood, vice-Présidente, Spécialiste FMH en Psychiatrie et Psychothérapie de l'Enfant et de l'Adolescent, Vaud
- Melanie Wasem, juriste, Soleure.

Le Conseil cherche toujours à compléter sa palette de compétences dans les domaines juridiques avec un accent sur le conseil aux vic-

times et/ou auteur-e-s ainsi que sur les prises de décisions au niveau de la justice civile pour les aspects de protection des enfants victimes de violence conjugale ou domestique. Le Conseil a demandé à un bureau externe de l'aider dans cette recherche.

1.2 Activités du Conseil

Le Conseil s'est réuni à 5 reprises pendant l'exercice 2024. Il s'est focalisé principalement sur la mise en route et le suivi des deux études en cours dont les mandats ont été confiés à des groupes de recherche. Il a aussi décidé de mettre l'accent sur les aspects juridiques manquants qui empêchent une prise en compte de la réalité de la violence domestique subie par les victimes et leurs enfants.

L'actualisation, avec les dernières données de l'OFS, des publications internes « Un autre regard ... » sur la statistique policière de la criminalité et la statistique de l'aide aux victimes d'infractions sont maintenant facilitées et peuvent être publiées plus rapidement.

2 Projets 2024

2.1 Exposition des enfants à la violence dans le couple

Kidstoo a mandaté le Centro competenze lavoro, welfare e società de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) pour réaliser une étude sur « Exposition des enfants à la violence dans le couple : analyse des processus et des coûts dans le contexte de l'attribution de la garde et des droits de visite » avec la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW).

Le projet vise à examiner de manière critique les arrangements en matière de droit de visite et de garde et leur mise en œuvre, en particulier du point de vue des enfants impliqués et notamment à savoir quelles sont les procédures des institutions dans de tels cas et quels sont les coûts de ces interventions en Suisse.

En analysant un échantillon de cas de mineurs exposés à la violence dans le couple dans les cantons Saint-Gall, Tessin, Vaud et Zurich, l'étude vise notamment à : comprendre comment se déroulent les processus conduisant aux décisions sur la garde et les droits de visite ; comprendre si et comment la violence est prise en compte dans ces processus ; identifier toute action manquante et/ou évitable, afin d'améliorer ces processus en faveur des personnes concernées ; enfin, analyser les coûts générés par ces processus en prenant en compte d'éventuelles actions d'amélioration.

L'étude, d'une durée de 18 mois (janvier 2024 - juin 2025), est dirigée par Dre Ornella Larenza, chercheuse (SUPSI), en collaboration avec Prof. Dr. Andreas Jud (ZHAW).

Dre Larenza a informé le Conseil de l'état d'avancement des travaux à quatre reprises.

2.2 Mesure des coûts de la violence dans le couple

Une étude du Bureau fédéral de l'égalité de 2013 estimait que les coûts de la violence dans le couple en Suisse pouvaient atteindre 2 milliards de CHF. Le Prof. Dorian Kessler de la Haute école spécialisée bernoise pense possible d'actualiser ce chiffre en utilisant différentes bases de données.

KidsToo a donc mandaté le Prof. Kessler pour préparer une demande d'accès à des données à l'OFS. Cette nouvelle étude devrait utiliser des données personnelles anonymes croisées afin d'estimer plus précisément les coûts de la violence dans le couple enregistrée par la police dans les domaines de la police, de la justice, de la santé, du travail, de la formation et des prestations sociales pour les victimes et leurs enfants et de compléter les connaissances antérieures.

Au 30 septembre 2024, l'OFS a demandé des éclaircissements sur la demande de croisement des différentes bases de données auxquelles l'étude devrait accéder.

Il semblerait que l'OFS trouve le projet trop ambitieux au vu des accès demandés et que les clés/identifiants existants permettant faire les liaisons ne seraient pas suffisamment spécifiques pour assurer une exploitation correcte des données.

2.3 Brisons le silence ! en allemand

La séance de présentation de la version allemande « Brechen wir das Schweigen ! » a eu lieu le 7 décembre à Zürich.

L'implication de KidsToo dans ce projet est terminée.

2.4 Avec Elles Contre la Violence (AECV)

KidsToo a décidé de financer une partie du projet « Avec elles contre la violence » de l'association Belles Pages. Ce projet concerne toutes les formes de violences envers les femmes aussi bien dans la sphère privée que dans le monde professionnel ou l'espace public.

En plus de la publication d'un livre de témoignages de victimes et d'auteurs, ce projet devrait intégrer une exposition itinérante tirée du livre, des animations et peut-être une pièce de théâtre.

2.5 Contrôle coercitif

KidsToo obtenu un soutien politique au niveau du Conseil national pour, dans une première étape, interpeler le Conseil fédéral quant à une meilleure protection des victimes de violence domestique, en particulier les enfants. Dans sa réponse¹, le Conseil fédéral considère que le code pénal actuel ne présente pas de lacunes et il déconseille d'ajouter un article spécifique à la violence domestique. Il considère que les mesures décidées dans le cadre du plan d'action national devraient être suffisantes.

KidsToo est convaincue que tant le code pénal que le code civil ne permettent pas de répondre de manière adéquate à la violence domestique « cachée » exercée par un conjoint à l'encontre de l'autre figure parentale et des enfants. Réalisées sous mandat du BFEG entre autres, deux études de 2024, montrant un non-respect de la Convention d'Istanbul², nous confortent dans notre conviction.

Nous avons défini avec notre soutien les prochaines étapes pour l'introduction du contrôle coercitif dans le code pénal ainsi que des adaptations du code civil pour mieux protéger les enfants à la suite de violences domestiques dans le couple.

3 Projets pour 2025 et à venir

3.1 Études en cours

3.1.1 2.1 Exposition des enfants à la violence dans le couple

Un rapport intermédiaire est prévu pour le 31 décembre 2024. Le rapport final normalement en juin 2025.

Un panel d'expert.e.s se prononcera sur ces deux papiers.

Basée sur des cas réels, il sera intéressant de comparer ses résultats avec ceux de l'étude « Offres de soutien et mesures de protection... » référencée ci-dessous qui a utilisé des exemples de cas (vignettes cliniques).

KidsToo s'engagera pour faire connaître largement les conclusions de cette étude.

3.1.2 Mesure des coûts de la violence dans le couple

L'accès aux données nécessaires et la faisabilité du projet ne sont pas encore assurés. L'OFS doit encore décider l'acceptation ou non du projet.

Si la réponse est positive, l'étude proprement dite pourra démarrer. KidsToo assurera son financement via des partenaires encore à trouver.

2.6 « Un autre regard », rapports propres à KidsToo³

2.6.1 Violence domestique et Statistique policière de la criminalité

« Un autre regard sur des chiffres normés pour différentes publications de 2009 à 2022 » a été publié en octobre 2023, « Violence domestique, L'essentiel en bref pour les années 2009 à 2022 » en novembre 2023.

« Un autre regard sur la statistique policière de la criminalité de 2009 à 2023 » a été publié en avril 2024, « Un autre regard sur la statistique d'aide aux victimes de 2018 à 2023 » et « Un autre regard sur la difficulté de porter plainte selon le type d'infraction. Influence de l'âge, du sexe de l'auteur.e et de sa relation avec la victime de 2018 à 2023 » en juin. Finalement « Un autre regard sur des chiffres normés pour différentes publications de 2009 à 2023 » est sorti en septembre.

3.2 Contrôle coercitif

Préparer le texte d'un postulat pour l'introduction du contrôle coercitif dans le code pénal et l'adaptation du code civil basée partiellement sur les recommandations faites dans le rapport sur l'« Autorité parentale, garde, droit de visite et violence domestique ».

3.3 Site internet – Réseaux sociaux

Ce projet de 2024 n'a pas pu être réalisé. Il est repris tel quel pour 2025.

Étendre la partie « Partenaires et Institutions ».

Traduire professionnellement le site de KidsToo en allemand. La traduction par un logiciel de traduction ne donne pas un résultat satisfaisant.

3.4 « Un autre regard »

Edition des rapports annuels sur la statistique policière de la criminalité, de l'aide aux victimes avec les dernières données disponibles.

Automatisation de la reprise des données de la statistique du groupe de protection de l'enfant dans les cliniques pédiatriques suisses et édition des rapports basés sur les années 2023 puis 2024.

¹ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20243595>

² « Offres de soutien et mesures de protection pour les enfants exposé.e.s à la violence dans le couple parental, rapport final » <https://backend.ebg.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebqch-files/files/2024/04/26/688b2d5e-9b8e-483b-b57e-81b1c6cdf59.pdf>

« Elterliche Sorge, Obhut, Besuchsrecht und häusliche Gewalt » <https://backend.ebg.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebqch-files/files/2024/09/16/5b41fc5-8a35-4158-a5cb-f07d5ba81bdc.pdf>

³ Disponibles sur le site de la fondation : <https://www.kidstoo.ch/publications/type-de-publications/publications-internes/>

**États financiers
au 30 septembre 2024,**

**date de fin de l'exercice
comptable**

KiITOO S

4 Bilan au 30 septembre 2024

Actif	2024	2023
Banques	291'145.81	291'768.75
Actifs transitoires	0.00	0.00
Immobilisations	18'976.00	28'464.00
Total de l'actif	310'121.81	320'232.75

Passif	2024	2023
Passifs transitoires	150'382.34	204'088.40
Capitaux propres	50'000.00	50'000.00
Bénéfice reporté	66'144.35	81'053.15
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice	43'595.12	-14'908.80
Total du Passif	310'121.81	320'232.75

5 Compte de résultat

Produits	2024	2023
Donations	175'200.00	235'000.00

Charges	2024	2023
Projets	119'083.83	236'137.55
Frais administratifs	933.05	2'246.77
Frais révisions	2'100.00	2'000.00
Amortissements	9'488.00	9'524.48
Bénéfice / Perte	43'595.12	-14'908.80

